

Cac info

La Newsletter

Participation à la mise en œuvre d'une réforme de l'enseignement du français pour les migrants adultes (le Fli, français langue d'intégration), lancement d'un nouveau groupe pour jeunes de moins de 26 ans, poursuite des actions dans le domaine de la santé, visites diverses, formation de bénévoles : l'agenda du Cac est particulièrement chargé pour les mois à venir.

Le Fli, un défi et une chance

Fli : encore mystérieux, l'acronyme va devenir familier dans les mois à venir. Le Fli - pour « Français langue d'intégration » - est une réforme de l'apprentissage du français destiné aux migrants adultes qui est en train de se mettre en place. Et à laquelle participe activement le Cac. Cac info en dévoile les points principaux.

- **Le Fli, qu'es aquò ?** C'est une réforme de l'apprentissage du français destiné aux migrants adultes. Cette réforme a été lancée par la Direction de l'accueil, de l'intégration et de la citoyenneté (ministère de l'Intérieur) et par le délégué général à la langue française et aux langues de France (ministère de la Culture). Le Fli est conçu, selon ses promoteurs, comme « une langue de l'autonomie, qui permet à l'apprenant de se mouvoir dans les différents espaces de la société et d'y trouver toute sa place ». C'est aussi « une langue dont la première approche est orale et qui n'ignore pas les expressions, les tournures et les manières de parler qui permettent de comprendre les conversations courantes et de s'y insérer ».
- **Qu'est-ce que cela change sur le fond ?** Par rapport à la pratique des ateliers sociolinguistiques mis en place par de nombreux organismes de formation ou associations cela ne constitue guère un bouleversement fondamental de l'apprentissage du français pour les migrants. Il s'agit plutôt d'une harmonisation, d'une rationalisation, d'une démarche qualité. Les organismes et associations qui voudront

Le Cac, c'est aussi...

Un nouveau groupe jeunes

Le Centre va lancer à partir du début du mois de mai un groupe destiné à des jeunes de moins de 26 ans qui savent lire, écrire et parler mais qui ont encore un niveau insuffisant pour participer à une formation qualifiante. Ce groupe qui concernera au maximum une dizaine de personnes se déroulera sur 16 semaines à raison de deux fois trois heures par semaine. Il sera placé sous la responsabilité de Karine Thiery et sera financé par la ville de Paris.

Des sorties

Prochaines sorties prévues : une visite initiatique du musée du Louvre, une visite du château et des jardins de Chantilly le 13 mai, des promenades en bateau-mouche. S'adresser à Christine.

Suite page 2

Rappelons que le Centre n'assurera pas de cours du 20 avril au soir au 2 mai au matin. Il n'y aura pas non plus cours les 7,8,17,18 et 28 mai.

Le Fli, un défi et une chance

Suite de la une

enseigner le Fli devront en effet se conformer aux spécifications d'un référentiel qui porte sur de nombreux critères (type et organisation de la structure, compétences des formateurs bénévoles ou non, ressources documentaires, caractéristiques des locaux et bien évidemment conception et contenu des cours).



- **Le Fli concerne-t-il tous les niveaux de formation ?** Oui, le Fli concerne tous les niveaux définis par le cadre européen commun de référence (Cecr) du niveau A1-1 au niveau B2. Rappelons qu'au Cac les formations vont du niveau infra A1-1 (Fle1) au niveau A2 (Fle 4).
- **Qui pourra assurer des formations Fli ?** Les associations, organismes, collectivités qui dispensent des cours de français à des publics migrants et qui auront obtenu soit un agrément, soit un label. Le label est réservé à des organismes qui comprennent des formateurs salariés et répondent à des exigences élevées. Eux seuls pourront délivrer des attestations prouvant que les apprenants ont atteint un des niveaux définis par le Cecr. Le label est délivré pour trois ans par une commission spécialisée après la réalisation d'un audit de l'organisme par une structure indépendante. Les associations ne comportant que des bénévoles pourront, elles, obtenir un agrément, là encore pour trois ans, si elles répondent à certains critères. Elles ne pourront pas délivrer elles-mêmes des attestations.
- **Le Cac pourra-t-il obtenir le label Fli ?** Sans aucun doute oui : le Centre est incontestablement « dans les clous ». A condition bien évidemment de faire réaliser avec succès un audit ce qui suppose un budget supplémentaire (voir page 3 notre appel aux dons).

Une séance d'information le 9 juin

Les bénévoles sont invités à participer le 9 juin de 9 h30 à 12 h30 à une séance d'information qui sera, entre autres, consacrée à la réforme du Fli. Elle permettra aussi de faire le point sur les politiques d'accueil, les dispositifs de formation pour les migrants, les relations du Cac avec les financeurs etc...

- **Quelles seront les conséquences pour le Centre ?** Si le Centre obtient un label Fli, cela renforcera incontestablement sa notoriété auprès de ses partenaires et des pouvoirs publics. Cela pourrait aussi faciliter l'obtention des subventions. La dernière assemblée générale a d'ailleurs vivement souhaité que le Centre s'engage dans les démarches pour obtenir son label Fli tant il est évident que cette réforme constitue,

certes, un défi mais aussi une chance pour le Cac. Il semble en tout cas certain que les organismes n'ayant ni label, ni agrément éprouveront les plus grandes difficultés à se financer.

- **Quelles conséquences pour les migrants ?** L'obtention d'une attestation prouvant que l'on a atteint le niveau B1 à l'oral sera nécessaire pour pouvoir être naturalisé.
- *Pour en savoir plus : taper FLI sur Google puis aller sur FLI référentiel*

Santé : l'heure des bilans

Le Centre poursuit ses actions dans le domaine de la santé dont il a fait l'une de ses priorités. C'est ainsi que, comme l'an dernier, il propose à ses stagiaires de faire effectuer un bilan de santé. Cette opération, menée en coopération avec le centre d'examens de santé Ipc, se déroule en trois phases. D'abord une sensibilisation à l'intérêt des bilans de santé et une explication sur le déroulement de ces examens faites lors de trois interventions (destinées à tous les groupes de stagiaires, sauf les débutants); ensuite, une séance durant laquelle les stagiaires doivent répondre à un questionnaire de santé; enfin, la réalisation du bilan proprement dit.

Par ailleurs un médecin du travail va intervenir le 6 juin dans les groupes « restauration » pour sensibiliser les stagiaires aux règles d'hygiène et de sécurité à respecter dans les restaurants.

Un conseil d'administration remanié

A l'issue de la dernière assemblée générale, à laquelle ont participé plus de 40 membres du Centre, le conseil d'administration a été remanié pour remplacer des membres sortants ou démissionnaires qui ne se représentaient pas. Marie-France Berthault, Monique Lenne et Adéline Brossard font leur entrée pour la première fois au conseil d'administration. Le bureau du Cac, lui, reste inchangé. Il se compose de Jean Roger Hauret-Clos (président), Bruno Keller (vice-président), Chantal Bézard-Falgas (secrétaire générale), Nicole Lepreux, (secrétaire générale adjointe), Claude Lebert (trésorier), René Nocin, (trésorier adjoint).

En savoir plus...

De la poste à la mairie.

Quatre groupes (un de Fle et trois d'alpha) ont visité (ou vont visiter) en avril et en mai la mairie du 13^{ème} arrondissement. Ces visites permettent aux stagiaires de découvrir l'accueil, la salle des mariages, la salle des fêtes, les bureaux de l'état-civil etc...

Dans le même ordre d'idées, les stagiaires se sont rendus au bureau de poste Paris Olympiades. Ils ont ainsi pu se familiariser avec différentes procédures (automates divers etc...).

Ces visites ont lieu avec l'aide des adultes relais du Cac : Fouzia Nasla et Line Tong.

Fête du quartier. Le Cac assurera plusieurs animations lors de la fête du quartier le 24 juin, sur la place de Vénétie.

Appel aux dons : sollicitez vos proches

Le budget du Centre est géré de manière extrêmement prudente et avisée - il a été équilibré en 2011- comme cela a été souligné lors de la dernière assemblée générale.

Mais, outre les incertitudes qui pèsent sur les subventions publiques et les retards de paiement qui exigent une vigilance de tous les instants, le Cac va devoir faire face à de nouvelles dépenses. Et notamment au coût d'un audit (environ 3000 euros) nécessaire pour demander le label Fli (voir ci-contre). Aussi le Cac a-t-il décidé de lancer un appel aux dons. Les bénévoles et membres ont reçu, à cet effet, une lettre et un formulaire de don qu'ils peuvent transmettre à tous ceux (proches, amis) susceptibles d'aider l'association.

Rappelons que ces dons permettent de bénéficier d'un avoir fiscal et qu'un reçu sera envoyé aux personnes concernées.

Gros plan ...sur la Thaïlande

« Cac Info » poursuit sa série de présentations des pays dont sont originaires les stagiaires avec un « gros plan » sur la Thaïlande.

- ✓ **Communauté thaïlandaise en France.** La communauté thaïlandaise vivant en France est d'environ 8000 personnes. Mais si l'on ajoute à ce nombre les Thaïlandais nés en Thaïlande mais ayant acquis la nationalité française, la communauté d'origine thaïlandaise regroupe 13 000 personnes environ.
- ✓ **Langue et religion.** Le thaï, langue officielle du pays, est dérivé du khmer. Il s'agit d'une langue alpha syllabaire tonale (avec 5 tons). Il n'y a ni articles, ni singulier, ni pluriel, ni conjugaison. Dans l'Isan (Nord-Est) les Thaïs parlent le lao-thaï, proche du lao. On estime à 90% le pourcentage de thaïlandais de confession bouddhiste. Les musulmans représentent 5% de la population. Ils sont surtout – mais pas seulement – implantés dans les trois provinces du sud peuplées de Malais.
- ✓ **Régime politique.** La Thaïlande est une monarchie constitutionnelle avec un régime parlementaire. Le roi actuel - qui est le plus ancien chef d'Etat du monde (il a accédé au trône en 1946) - est Bhumibol Adulyadej. Vénéralisé par la plupart des Thaïs, il suscite cependant quelques critiques, toujours exprimées en privé, la loi punissant très sévèrement le crime de lèse-majesté. Il s'agit d'une démocratie imparfaite - c'est un euphémisme - dont l'histoire a été marquée par de très nombreux coups d'Etat militaires, par un fort clientélisme et par l'achat de votes. Le dernier coup d'Etat a eu lieu en septembre 2006 pour renverser le premier ministre Taksin Shinawatra, un tycoon à la tête d'un puissant empire financier, qui avait mené une politique populiste, autoritaire et affairiste. Condamné à deux ans de prison, il vit en exil mais, à la faveur de nouvelles élections, sa sœur a été nommée premier ministre. Le pays reste aujourd'hui divisé entre « jaunes », hostiles à Taksin et représentant surtout (mais pas seulement) les classes moyennes et « rouges », partisans de Taksin et bien implantés dans les provinces défavorisées qui ont bénéficié de certaines mesures populistes. Malgré tous ses défauts le régime thaïlandais reste l'un des moins autoritaires de la région.
- ✓ **Les défis.** La Thaïlande doit relever de nombreux défis. D'abord, surmonter la division entre « rouges » et « jaunes » et promouvoir le développement des provinces défavorisées. Ensuite, mettre un terme aux affrontements qui secouent les trois provinces du Sud ravagées par une guérilla musulmane qui a fait plus de 4000 morts depuis 2004. Enfin, affronter les problèmes environnementaux (Bangkok, ne cesse de s'enfoncer dans l'eau). Tout cela à un moment où la succession du roi, aujourd'hui âgé de 84 ans et hospitalisé depuis de très longs mois, risque d'ouvrir une période d'incertitudes, le prince héritier Vajiralongkorn étant particulièrement impopulaire.

En savoir plus

La population est de 67,6 millions d'habitants (2010) pour une superficie de 513000 kms² ce qui est comparable à la France.

Le PIB par habitant (à parité de pouvoir d'achat) est de 8642 \$ (33820 \$ en France). Cela en fait l'un des pays les plus riches de la région, juste après Brunei, Singapour et la Malaisie.

L'espérance de vie est de 75 ans pour les femmes est de 70 ans pour les hommes. 9% de la population vivrait sous le seuil de pauvreté.

La croissance économique devrait être de 7% cette année. Si la moitié de la population vit de l'agriculture, ce secteur ne représente que 10% du Pib, l'industrie (électronique, automobile, agroalimentaire, textile) représentant 44% du Pib et les services (dont le tourisme) 46%.

Sources : Banque mondiale, Ined, ministère des Affaires étrangères